



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5032266

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/03/2025 16H51 C:003466 I:15788
V/REF : I2679139
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 à 16H51

SCI CYRIELLE

4 AVENUE DES BIOUS D'OR
30510 GENERAC

IMMEUBLE : AVENUE DES BIOUS
4 AVENUE DES BIOUS D'OR
30510 GENERAC

Nîmes, le

31 Mars 2025

Référence Marché: Bareme 2025-Prestations Serv.
LOCALISATION : CONATCT LOCATAIRE M. LAMBERT 06 86508701
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE NON DESTRUCTIVE
Donneur d'ordre : Ste VIAREN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 20/03/2025 A 17H30
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT: IMPORTANT DÉFILEMENT SUR LE COMPTEUR APRES SA REOUVERTURE
LOCALISATION DES DÉGÂTS A L'INTERIEUR DU LOGEMENT : GOUTTE A
GOUTTE AU PLAFOND DANS LE HALL D'ENTRÉE, WC DU BAS ET DEVANT LA PORTE
AVANT D'ACCÉDER AU GARAGE AU NIVEAU DES OUVERTURES CRÉÉES PAR LE
LOCATAIRE METTANT EN ÉVIDENCE UN TUYAU D'ÉCOULEMENT EN 100. LE MUR
EST IMBIBÉ D'EAU.
RECHERCHE DE FUITE PAR MISE EN PRESSION DES RESEAUX D'ALIMENTATION
CONSTAT : CHUTE IMMEDIATE
ISOLEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EAU FROIDE ET EAU CHAUDE DE L'ÉTAGE
GRÂCE AUX VANNES DE LA CLARINETTE DU REZ DE CHAUSSÉE : LA PRESSION
NE CHUTE PLUS SUR LE RÉSEAU DU REZ DE CHAUSSÉE.
OUVERTURE DE LA VANNE SUR LE RÉSEAU EAU CHAUDE, PAS DE CHUTE.
OUVERTURE DE LA VANNE SUR LE RÉSEAU EAU FROIDE, LA PRESSION CHUTE.
LA FUITE SE TROUVE DONC SUR LE RÉSEAU EAU FROIDE DE L'ÉTAGE.
ISOLEMENT DES TUYAUX UN PAR UN AVEC DES BOUCHONS SUR LA CLARINETTE
EAU FROIDE DE L'ÉTAGE, LE TUYAU FUYARD EST CELUI QUI ALIMENTE LE WC
NOUS AVONS EFFECTUÉ UN TEST D'HUMIDITÉ : 25,9%
RAS SUR LE TEST AU COLORANT.
BOUCHON LAISSÉ PROVISOIREMENT POUR MISE EN SÉCURITÉ.
FUITE STOPPEE
UN DEVIS VA SUIVRE.

OBSERVATIONS :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5032266

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DP04-Ft RFE non destructive (DP03+DP12)	1	380,00	380,00
TOTAL H.T.				380,00
T.V.A. a 10,00%				38,00
TOTAL T.T.C.En EURO				418,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5032266

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN